

EXTRAIT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/05/2015

Présents : Mesdames Agnès POTTIER, Séverine GILBERT, Josette BERARD, Cécile TABEAU, Marie-Joëlle EMON, Susan HANCOCK, Charlène ARRIVE, Mme Nina POUPELIN

Messieurs Eric BUINIER, Anthony DUPUY, Bernard VICENTY, Henri BLOIS, Christopher HANCOCK, Claude SORLIN, Alain POTTIER,

Absents : Néant

Séverine GILBERT a été nommée secrétaire de séance.

1-Exposé sur « les Nouvelles Communes »

Madame le Maire expose le projet « des communes nouvelles » introduit par la loi du 16/12/2010.

Après discussions, Madame le Maire propose que chacun y réfléchisse, et indique que ce thème sera de nouveau abordé en Conseil Municipal prochainement.

2-Décision Modificative Budgétaire

Le Conseil Municipal lors du vote du budget avait souhaité imputer les aides versées aux écoles primaires pour leurs voyages scolaires au compte 6713, pour un montant total de 210 €, hors la trésorerie demande que cette somme soit imputée au 6574. Par conséquent un virement de crédit est nécessaire du compte 6713 au compte 6574. Le Conseil Municipal donne son accord.

3- Groupement de commandes d'énergie électrique avec le SDEER

La loi concernant la Nouvelle Organisation des Marchés de l'Electricité dite loi « NOME » prévoit la fin des tarifs réglementés de ventes au 31/12/2015, pour les compteurs dont la puissance souscrite est supérieure à 36 Kva. La commune est concernée par la salle des fêtes. Il est donc obligatoire de recourir aux procédures prévues par le Code des Marchés Publics. Le SDEER, sollicité par de nombreuses collectivités propose de lancer un groupement de commandes dont il sera le coordonnateur. Cela permettra de mutualiser les besoins et obtenir des offres de fournitures compétitives. Le coût pour les communes est gratuit.

Le Conseil Municipal donne son accord, afin d'adhérer à cette procédure.

4-Compensation des impayés par le boucher

Madame le Maire informe l'assemblée que le boucher a cessé son activité et va déménager du logement. Elle indique qu'en regard de sa dette locative pour le local commercial ainsi que le remboursement de l'avance faite pour l'achat du camion il a été convenu qu'il cédera le matériel professionnel lui appartenant en propre, ainsi que le camion, en compensation d'une partie de sa dette. Le Conseil Municipal accepte de recevoir ce matériel.

5- Questions Diverses

Madame le Maire

Informe que de nouvelles personnes ont effectué une réservation sur le lot n°1 du lotissement « Les Groies » et vont déposer un permis de construire. Ce lot bénéficiait déjà d'un permis de construire accepté, mais les titulaires viennent d'annuler leur réservation et leur permis.

Claude SORLIN

Demande que le lotissement soit broyé, et précise qu'il y a un trou à l'entrée près de la voie de circulation.

Rappelle la fête des voisins, le 30 mai prochain. Une réunion pour son organisation va être programmée.

Alain POTTIER

Informe que la table de ping- pong « Place des Capucins » sera terminée courant juin.

Eric BUINIER

Informe que les travaux de réfection de la toiture du logement « 6 avenue de la République » viennent de commencer.

Nina POUPELIN

Se fait l'écho de M. RICHARD Georges, qui demande des bandes jaunes le long du trottoir au niveau de « l'impasse de la Bugée » en raison des stationnements gênants. Madame le Maire indique que cela se fera aux endroits les plus dangereux.

Le Maire,
Agnès POTTIER